



Communiqué de presse de l'ADTC - Se déplacer autrement

Métrocâble, pour l'ADTC c'est non

L'ADTC vient de déposer sa contribution à l'enquête publique relative au projet de création d'une liaison par câble entre Fontaine, Sassenage, Grenoble et Saint Martin le Vinoux.

L'ADTC s'était exprimée dès la première concertation de 2015 et avait dénoncé le manque de méthode dans les choix d'investissements en matière d'infrastructure de transport collectif. La commission d'enquête de 2018 sur le projet de PDU 2030 avait souligné la nécessité de s'interroger sur cet investissement.

Les concertations de 2021 sur le micro PDU du territoire Nord-Ouest de la Métropole et l'aménagement du PEM (Pôle d'Echanges Multimodal) de Fontaine La Poya ont confirmé la faible efficacité de cet investissement en matière de déplacement et de report modal et de son coût très élevé : 65 M€ dans le dossier d'enquête (devenus 73M€).

La restructuration du Pôle d'Échanges Multimodal de La Poya évaluée à 15 M€ en 2021, qui vise à faciliter l'accès au Métrocâble à Fontaine la Poya, est absente du dossier d'enquête. Par ailleurs, les estimations de trafic auraient dû aussi être réexaminées suite à la réduction des possibilités d'urbanisation le long du tracé à Sassenage.

En résumé, l'investissement semble inadapté et disproportionné par rapport aux besoins et au trafic attendu, au détriment d'autres projets plus utiles.

L'ADTC a formulé des propositions alternatives réalisables à court et moyen terme.

C'est pourquoi, l'ADTC - Se déplacer autrement - demande à la commission d'enquête d'émettre un avis défavorable sur ce projet.

Annexe : contribution de l'ADTC

Contact Presse :

- Emmanuel COLIN de VERDIERE, président ADTC - Se déplacer autrement
- François LEMAIRE, vice-président de l'ADTC - Se déplacer autrement